

ATTENTION : PAS DE PERMANENCE LE MARDI ET LE VENDREDI Lundi, Mercredi et Jeudi de 16h00 à 18h00. Horaires d'ouverture du Secrétariat :

partir du portail famille ou par mail, vous sera faite obligatoirement par retour de mail Une confirmation de vos demandes d'inscription, désinscription ou modification à sous 48 heures environ. Sans réponse de notre part, il est impératif de prendre

Les programmes d'activités et les tarifs sont consultables sur le site internet www.lespetitsmalins.fr

contact avec nous pour être sûr que votre demande ait bien été prise en compte.

et par affichage aux Petits Malins. Pensez à les consulter régulièrement.

Inscrire son enfant aux Petits Malins

Pour une première inscription aux PETITS MALINS, nous allons constituer un dossier à votre ou vos enfant(s). Présentez-vous au secrétariat pendant les horaires de permanence, (voir ci-dessus).

- le carnet de santé de votre ou vos enfant(s),
- une attestation d'assurance (responsabilité civile),
- un document de la CAF avec numéro d'allocataire et quotient familial ou votre dernière fiche d'imposition,
- une attestation employeur (si vous travaillez à Veurey-Voroize ou Noyarey).

Le PERISCOLAIRE

Nous organisons l'accueil périscolaire du matin et du soir pour les enfants scolarisés à Veurey-Voroize - <mark>L'accueil du matin se déroule de 7h15 à 8h30. Il</mark> est assuré par Cléa, Clémence et Micheline

extrascolaires, type judo, musique..., lorsque cela est possible (fiche à remplir). Nous proposons également sans supplément, l'accompagnement de vos enfants sur les lieux de leurs activités L'accueil du soir se déroule de la fin de l'école jusqu'à 18h3o. Il est assuré par Cléa, Vanessa, nos services civiques

Dernier délai d'inscription pour le périscolaire par sur le portail famille :

- * La veille à 10h30 pour le lendemain matin.
- * Le matin à 10h30 pour le soir même.

Pour toute demande hors délai, nous téléphoner.

<u>Toute inscription faite après ces délais sera prise en compte mais entraînera une penalité de 1 € par enfant</u>. Annulation hors délais ou absence non justifiée : facturation à 100 %

Les « Ateliers du péri »

Plusieurs activités sont proposées telles que : zumba, hip-hop, éveil corporel, théâtre. Inscription par e-mail, si le dossier est a jour. l'activité : 18h pour les élémentaires et 17h3o pour les maternelles. (Accueil périscolaire possible après) Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes 16h30 par les différents intervenants et ce, jusqu'à la fin de

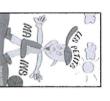
Tarification forfaitaire pour un module complet

Toutes autres absences entraineront une facturation à 100 % (sauf maladie avec certificat médical)



Association LES PETITS MALINS - 1 rue des clos - 38113 VEUREY-VOROIZE Tel.: 04 76 53 83 62 / contact@lespetitsmalins.fr / www.lespetitsmalins.





Les MERCREDIS

repas. Des activités adaptées sont mises en place, dans une ambiance toujours conviviale et un cadre rassurant. L'inscription en journée complète est obligatoire les jours de sortie (mentionnés au programme) Le centre est ouvert les mercredis de 8h à 18h. L'accueil peut se faire en journée, en demi-journée, avec ou sans

18h3o الله accueil est aussi possible les mercredis matin à partir de جامع OU les mercredis soir jusqu

Dernier délai d'inscription pour les mercredis : Le lundi à 17 h sur le portail famille ou par e-mail pour les extérieurs et grands-parents veurois ou nucérétains

Les VACANCES SCOLAIRES

L'accueil se fait en journée complète, ou demi-journée, avec ou sans repas

L'inscription en journée complète est obligatoire les jours de sortie (mentionnés au programme)

Le centre est ouvert de 8h à 18h

- Les horaires d'accueil sont de *8hoo à gh3o* pour l'accueil du matin, de **17h à 18h** pour l'accueil du soir
- Pour les arrivées et les départs avant le repas : 11h30 pour les oursons et 12h30 pour les fouines et les renards.

. Pour les arrivées et les départs après le repas : 12h30 pour les oursons et 13h30 pour les fouines et renards.

Dernier délai d'inscription pour les vacances scolaires

Le LUNDI 17h sur le portail famille ou par e-mail pour les extérieurs et grands-parents veurois ou nucérétains pour tous les jours de la semaine suivante

Toute inscription ou modification faite après ce délai entraînera une pénalité de 3 € par enfant et par jour. Annulation hors délais ou absence non justifiée : facturation à 100 %

gestion de la vie quotidienne ainsi que, la cuisine, la vaisselle, le dressage de la table ou encore le rangement et le Nous organisons des séjours à thèmes dans l'année. Chacun de nos séjours veille à impliquer l'enfant dans la "ménage" seront des tâches partagées par tout le monde, enfants comme adultes.

nautiques, multi-activités...) Ces séjours sont d'une durée de 3 à 5 jours. La tranche d'âge est établie selon la thématique (poney, sports

<u>Toute inscription sera définitive</u>. Les séjours devront-être réglés au moment de l'inscription par a chèques :

L'un de 25 % du montant du séjour non remboursable.

L'autre de 75 % du montant du séjour encaissé au plus tôt le 1er jour du départ du séjour.

circonstances exceptionnelles (décès dans la famille, etc...) Un remboursement total pourra néanmoins avoir lieu, sur présentation d'un certificat médical ou en cas de

Les STAGES A THEME

Les enfants peuvent être inscrits au stage seul ou au stage + accueil de loisirs Nous proposons, sur certaines périodes de vacances, des stages à thème (magie, poney, cirque, théâtre ...).

le dernier jour. <u>Les conditions d'inscriptions sont les mêmes que pour les séjours, voir ci-dessus</u> ski par jour encadrés par des moniteurs de l'ESF et avec à la clé l'obtention d'un niveau ou d'un passage de niveau Le stage Ski/Surf : Il est organisé chaque année, durant une semaine, lors des vacances d'hiver, avec 2 heures de





